

DELIBERATION 2019-63

LE DIX JUILLET DEUX MILLE DIX-NEUF A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLÉES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU QUATRE JUILLET DEUX MILLE DIX-NEUF.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – Mme OMS ML. - Mme FASSIO I. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. - M. MARTIN-LAVAL B. - Mme FAVRE-MERCURET R. – M. PETIT E. -. – M. LOPEZ MF. - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. -. — M RIO F. - Mme SALOMON ML. – M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. PAINTRAND JF procuration à Mme VESSIOT A. - M. SCIALOM D. procuration à M. MERLIN D. – M. MASSON M. procuration à M. MARTIN-LAVAL B. - Mme VACQUIE S. procuration à Mme FASSIO I. - Mme AURIAC A. procuration à Mme GUIRAUD I. - Mme FABRY V. procuration à M. RIO F.

ABSENTS EXCUSES : Mme MAUREL P. - M. DELON A. – Mme ESCRIG C.

ABSENT : M. CARABASSE P.

Monsieur Eric PETIT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Granges – Dénomination des salles

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que la rénovation de l'ancienne salle des Granges sera terminée pour l'été 2019.

L'espace entier sera nommé « Les Granges ». La salle principale, quant à elle, gardera la dénomination « Salle des Granges ».

Elle propose la dénomination suivante :

- Salle principale – Rez de chaussée : Salle des Granges
- Salle des festivités – 1^{er} étage : Salle des familles
- Salle de réunions – conférences – 2^{ème} étage : Salle de conférences
- Salle bien-être – 2^{ème} étage : Salle bien-être
- Salle de jeux – 2^{ème} étage : Salle de jeux
- Salle des arts plastiques - loisirs créatifs – 2^{ème} étage : Salle des arts

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Envoyé en préfecture le 11/07/2019

Reçu en préfecture le 11/07/2019

Affiché le 11/07/2019

SLOW

ID : 034-213402704-20190710-DELIB63_2019-AI

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **APPROUVE** le dénomination des salles des Granges ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Isabelle GUIRAUD

Maire de Saint Jean de Védas

